

## CONTACT

[contact.sca-jeune@grenoble.cci.fr](mailto:contact.sca-jeune@grenoble.cci.fr)  
04 76 28 26 98

## BÂTIMENT

### CAP MENUISIER INSTALLATEUR (en 2 ans ou en 1 an)

“ Je suis habile et j’ai une bonne représentation géométrique...”

#### PUBLIC

Il faut être **âgé de 15 à 29 ans** au début du contrat d'apprentissage.

Parcours en 1 an pour les titulaires d'un diplôme au moins équivalent au CAP (voir au dos).

#### PREREQUIS

##### Pour un accès en apprentissage

Les jeunes de 15 ans peuvent signer un contrat d'apprentissage s'ils ont accompli la scolarité du collège, **jusqu'en fin de 3e**.

Les jeunes ayant 15 ans **avant le terme de l'année civile**, peuvent être inscrits, sous statut de stagiaire pour débiter la formation en septembre.

Aucune limite d'âge si l'apprenti est reconnu travailleur handicapé.

#### DUREE ET MODALITE DE LA FORMATION

Formation de 800 heures sur 2 ans maximum.  
Alternance : 1 semaine sur 3 en centre de formation.

Classe de 12 à 15 alternants en moyenne.

#### MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES

Atelier de menuiserie équipé  
Centre de ressources : documentations, annales, sujets d'examens  
Salles informatiques

Le 1<sup>er</sup> équipement professionnel est fourni au démarrage de la formation.

Les EPI doivent être fournis par l'employeur pour les apprentis.

#### NATURE DU DIPLOME

Examen de l'Éducation nationale de niveau 3, en fin de 2e année RNCP 35974.

Nom du certificateur : Ministère de l'Éducation et de la Jeunesse

Date de début certification : 15/10/2021

#### MODALITÉ D'ÉVALUATION

Validation en CFA et en entreprise des compétences professionnelles dans le cadre du contrôle en cours de formation.

## OBJECTIFS OPERATIONNELS

##### **S'informer, informer**

- Identifier et décoder les documents techniques
- Relever les caractéristiques d'un ouvrage et/ou d'une situation de chantier
- Rendre compte d'une activité

##### **Traiter, Interpréter**

- Interpréter une solution technique
- Établir les quantitatifs de produits et composants
- Compléter les modes opératoires d'installation et/ou pose
- Traduire graphiquement une solution technique

##### **Réaliser**

- Installer et mettre en sécurité son poste de pose
- Vérifier la conformité des supports et des ouvrages
- Implanter et répartir les ouvrages sur le chantier
- Poser les menuiseries extérieures et les fermetures
- Poser les aménagements intérieurs et les agencements
- Poser les revêtements, parquets, lambris et plafonds
- Mettre en œuvre les produits d'étanchéité et d'isolation
- Conditionner, stocker, charger, décharger les matériaux, produits et ouvrages
- Fabriquer en atelier des sous-ensembles simples et des éléments d'adaptation....

## MATIERES ENSEIGNEES

##### **Enseignement professionnel :**

- Technologie
- Travaux pratiques en atelier
- Prévention, santé et environnement
- Secourisme
- Dessin professionnel
- Dessin lecture de plan
- Certificat de travail en hauteur

##### **Enseignement général :**

- Français
- Histoire géographie
- Mathématiques
- Sciences
- Anglais
- Education physique et sportive

## Et après : POURSUITE DE FORMATION ET DEBOUCHES

##### **Poursuite d'étude :**

BP Menuiserie

Le titulaire du certificat d'aptitude professionnelle menuisier installateur intervient sur des chantiers concernant des constructions neuves ou en réhabilitation et dans le cadre de la mise en œuvre d'ouvrages de menuiserie (portes, fenêtres, volets, parquets, escaliers, planchers, lambris, habillages divers...) et d'agencement (mobilier, rangement, plafond décoratifs, façades murales) en bois et matériaux.

## CANDIDATURE ET DELAI D'ACCES

Vous pouvez candidater à partir du mois de janvier jusqu'au 30 novembre en vous connectant sur notre site : [www.imt-grenoble.fr](http://www.imt-grenoble.fr) onglet CANDIDATER.

### **Ce qui vous permet de bénéficier d'offres de contrats de nos entreprises partenaires.**

Le démarrage de la formation se fera sur le 1<sup>er</sup> trimestre de l'année.  
Inscription sous réserve de place disponibles à la signature d'un contrat avec un employeur.  
Le calendrier sera fourni après inscription définitive.  
Le Service Conseil Alternance de l'IMT accompagne les jeunes et les entreprises dans la signature d'un contrat d'apprentissage.

## HÉBERGEMENT

### **OUVERT DU LUNDI AU VENDREDI.**

Une superficie d'environ 3 500 m<sup>2</sup> :

- 2 niveaux sont réservés à la colocation, soit 4 appartements de 4 personnes avec kitchenette et coin repas,
- les 6 autres niveaux sont répartis en chambres simples, doubles ou multiples, avec des pièces d'eau et coin bureau,
- des chambres individuelles sont également prévues pour personne à mobilité réduite.

-Un accès Wifi gratuit.  
-Un espace détente /salon télévision à chaque étage.  
-Un accueil bagagerie au rez-de-chaussée.

## PARCOURS EN 1 AN

Formation de 400 heures sur 1 an dédiées à l'enseignement professionnel uniquement.  
Alternance : 1 semaine sur 3 en centre de formation

## RESTAURATION

La restauration comprend :

- 1 self,
- 1 cafétéria,
- 1 espace bar pour les petits déjeuners et cafés.

Ouverture également pour les internes en soirée.

## COUT DE LA FORMATION

Formation gratuite et rémunérée sous contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation.  
Prise en charge par l'OPCO de l'entreprise.

## HANDICAP / ACCESSIBILITÉ

**Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.**  
Des chambres individuelles à l'hébergement sont prévues pour personne à mobilité réduite.  
**Pour plus d'informations merci de consulter notre site, rubrique formation et handicap.**



La Région  
Auvergne-Rhône-Alpes



## LES TAUX ET RATIOS

Les taux et les ratios de la formation sont disponibles sur site de l'IMT- Rubrique Taux et Ratios.

 Le CAMPUS  
de L'ALTERNANCE

 10 rue Aimé-Pupin  
38029 Grenoble cedex 2

 T. 04 76 28 26 98

 [imt@grenoble.cci.fr](mailto:imt@grenoble.cci.fr)  
[www.imt-grenoble.fr](http://www.imt-grenoble.fr)



Siret : 183 830 017 00236 - Code NAF : 8532Z

 Qualiopi  
processus certifié

 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
La certification qualité a été délivrée au titre  
des catégories d'actions suivantes :  
ACTIONS DE FORMATION  
ACTIONS DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE